

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 01836

Numéro SIREN : 477 600 613

Nom ou dénomination : 13 TP SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 24/09/2018 sous le numéro de dépôt 17631

T.M. 31

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

Page 26

24 SEP. 2018

17631

Désignation de l'entreprise : 13 TP SERVICES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 820 Chemin de l'Aumône Vieille 13400 AUBAGNE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 7 7 6 0 0 6 1 3 0 0 0 3 8 Néant *

			Exercice N clos le, <u>31 0 3 2 0 1 8</u>	N-1 <u>31 0 3 2 0 1 7</u>
	Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
	1	2	3	4

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *				
	Frais de développement *				
	Concessions, brevets et droits similaires	13 732	8 195	5 538	6 736
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
	Terrains				
	Constructions	608 420	234 321	374 099	257 763
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	47 874	33 894	13 981	15 729
	Autres immobilisations corporelles	317 553	147 018	170 535	114 663
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence					
Autres participations				1 500	
Créances rattachées à des participations				20 000	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières*	49 982		49 982	50 482	
TOTAL (II)	1 037 562	423 427	614 134	466 873	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens	50 069		50 069	12 494
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	991 505		991 505	937 407
	Avances et acomptes versés sur commandes				9 544
	Clients et comptes rattachés (3)*	1 232 912	41 116	1 191 796	1 680 980
Autres créances (3)	273 305		273 305	507 144	
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
Disponibilités	271 366		271 366	837 449	
Charges constatées d'avance (3)*	34 427		34 427	55 709	
TOTAL (III)	2 853 584	41 116	2 812 468	4 040 727	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif* (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	3 891 146	464 543	3 426 602	4 507 600	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	0	(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Certifié conforme à
SAS 13 TP SERVICES
 820 Chemin de l'Aumône Vieille
 Immeuble MBM - 13400 AUBAGNE
 Tél : 04 91 19 18 93
 Fax : 04 91 19 18 95
 N° SIRET 477 600 613 00038
 N° TVA INTR 477 600 613

QUADRATUS Informatique

* D. 2008-1264 du 10/12/08 relatif aux modalités de dépôt des bilans et des comptes de gestion des entreprises de droit français.

Désignation de l'entreprise : 13 TP SERVICES

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :250...000.....)	DA	250 000		250 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	25 000		25 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	276 481		356 926
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	150 409		79 556
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	701 891		711 481
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	484 956		663 915
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	160 590		40 772
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 880 044		2 780 564
	Dettes fiscales et sociales	DY	188 825		274 723
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	7 977		36 146	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	2 320		
TOTAL (IV)	EC	2 724 712		3 796 119	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 426 602		4 507 600
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 418 436		3 279 018	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 13 TP SERVICES

Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	11 006 597	FB	FC	11 006 597	10 887 780	
	Production vendue	biens* services*	FD		FE	FF		
			FG	445 625	FH	FI	445 625	671 203
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	11 452 223	FK	FL	11 452 223	11 558 983	
	Production stockée*				FM	37 575	1 372	
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	1 000	1 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	155 154	119 128	
	Autres produits (1) (11)				FQ	2 267	370	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	11 648 218	11 680 853
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	9 517 799	9 896 168	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(54 098)	(198 295)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	101 742	85 223	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	1 138 454	1 197 818	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	46 857	36 223	
	Salaires et traitements*				FY	374 986	287 072	
	Charges sociales (10)				FZ	109 712	77 387	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	116 929	92 808	
			- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	2 027	21 470	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)				GE	26 136	3 660	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	11 380 544	11 499 535	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	267 674	181 318	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	3 000		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	3 000		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	47 743	35 802	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	47 743	35 802	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(44 743)	(35 802)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	222 931	145 516	

Désignation de l'entreprise : 13 TP SERVICES

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	9 496	5 454		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	10 086	16 500		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	19 582	21 954		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	10 384	40 517		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	10 918	10 601		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	21 302	51 118		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 720)	(29 164)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	70 801	36 797		
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	11 670 800	11 702 807		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11 520 390	11 623 252		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	150 409	79 556		
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		454	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	18 204	24 273	
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		40 167		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	132 436	118 147		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6						
	obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cf état annexe			21 302	19 582		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 426 602.39 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 11 452 222.67 Euros et dégagant un bénéfice de 150 409.44 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 14 372 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 14 372 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	14 372
Total	14 372

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	61 806	2 027	22 717		41 116
TOTAL	61 806	2 027	22 717		41 116
TOTAL GENERAL	61 806	2 027	22 717		41 116
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 027	22 717		

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	49 982	0	49 982
Clients douteux ou litigieux	46 386	46 386	
Autres créances clients	1 186 526	1 186 526	
Impôts sur les bénéfices	14 006	14 006	
Taxe sur la valeur ajoutée	39 908	39 908	
Divers état et autres collectivités publiques	3 482	3 482	
Débiteurs divers	215 909	215 909	
Charges constatées d'avance	34 427	34 427	
TOTAL	1 590 626	1 540 644	49 982

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 128	1 128		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	483 828	177 552	306 276	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 880 044	1 880 044		
Personnel et comptes rattachés	27 322	27 322		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 236	37 236		
Impôts sur les bénéfices	38 005	38 005		
Taxe sur la valeur ajoutée	67 914	67 914		
Autres impôts taxes et assimilés	18 349	18 349		
Groupe et associés	160 590	160 590		
Autres dettes	7 977	7 977		
Produits constatés d'avance	2 320	2 320		
TOTAL	2 724 712	2 418 436	306 276	

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Concessions et droits similaire	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 8 ans
Site internet	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	39 452
Autres créances	135 155
Total	174 607

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 128
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	325 850
Dettes fiscales et sociales	54 985
Autres dettes	7 977
Total	389 940

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		34 427
Total		34 427
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		2 320
Total		2 320



Maurice Jabes

Expert Comptable Diplômé inscrit au Tableau de l'Ordre
Région de Marseille
Commissaire aux Comptes inscrit près de la Cour d'Appel
d'Aix en Provence

13 TP SERVICES

Siège social : 820 chemin de l'Aumône Vieille – Immeuble MBM

13400 AUBAGNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du 18 Septembre 2018

Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2018

Sommaire

1 – Opinion

2 – Fondement de l'opinion

2.1 – Référentiel d'audit

2.2 – Indépendance

3 – Justification des appréciations

4 – Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

5 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

6 – Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Aux Associés,

1 – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Président, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 13 TP SERVICES à l'exercice clos le 31 Mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 – Fondement de l'opinion

2.1 – Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 – Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} Avril au 31 Mars 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

3 – Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, notamment le respect des principes et méthodes appliqués conformes à la législation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Ainsi, une analyse des procédures de mise en place d'un crédit client et de son suivi a fait l'objet de divers investigations et une note spécifique a été communiquée à la direction.

4 – Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, j'ai vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, j'atteste l'exactitude et la sincérité de ces informations.

5 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6 – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- › il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- › il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- › il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- › il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- › il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aubagne
Le 3 Septembre 2018

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. N.', written in a cursive style.

Désignation de l'entreprise : 13 TP SERVICES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 820 Chemin de l'Aumone Vieille 13400 AUBAGNE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 7 7 6 0 0 6 1 3 0 0 0 3 8 Néant *

				Exercice N clos le, <u>31032018</u>		N-1 <u>31032017</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	13 732	8 195	5 538	6 736
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ	608 420	234 321	374 099	257 763
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	47 874	33 894	13 981	15 729
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	317 553	147 018	170 535	114 663
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				1 500
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				20 000
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières*	BH	BI	49 982		49 982	50 482	
TOTAL (II)	BJ	1 037 562	BK	423 427	614 134	466 873	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO	50 069		50 069	12 494
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU	991 505		991 505	937 407
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				9 544	
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 232 912	41 116	1 191 796	1 680 980
	Autres créances (3)	BZ	CA	273 305		273 305	507 144
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG	271 366		271 366	837 449
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	34 427		34 427	55 709
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 853 584	41 116	2 812 468	4 040 727
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 891 146	IA	464 543	3 426 602	4 507 600	

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 0 (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

Désignation de l'entreprise : 13 TP SERVICES

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :250...000.....)	DA	250 000	250 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	25 000	25 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	276 481	356 926	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	150 409	79 556	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	701 891	711 481	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	484 956	663 915	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	160 590	40 772	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 880 044	2 780 564	
	Dettes fiscales et sociales	DY	188 825	274 723	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA	7 977	36 146	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	2 320		
TOTAL (IV)	EC	2 724 712	3 796 119		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 426 602	4 507 600		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 418 436	3 279 018		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		13 TP SERVICES				Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	11 006 597	FB		FC	11 006 597	10 887 780	
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	445 625	FH		FI	445 625	671 203
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	11 452 223	FK		FL	11 452 223	11 558 983	
	Production stockée*					FM	37 575	1 372	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	1 000	1 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	155 154	119 128	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 267	370	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	11 648 218	11 680 853
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	9 517 799	9 896 168	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(54 098)	(198 295)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	101 742	85 223	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 138 454	1 197 818	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	46 857	36 223	
	Salaires et traitements*					FY	374 986	287 072	
	Charges sociales (10)					FZ	109 712	77 387	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	116 929	92 808
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	2 027	21 470
	Autres charges (12)					GD			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	26 136	3 660
						GF	11 380 544	11 499 535	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	267 674	181 318	
en tot	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	3 000		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	3 000		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	47 743	35 802	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	47 743	35 802	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(44 743)	(35 802)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	222 931	145 516	

Désignation de l'entreprise : 13 TP SERVICES			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	9 496	5 454	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	10 086	16 500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	19 582	21 954	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	10 384	40 517	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	10 918	10 601	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	21 302	51 118	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(1 720)	(29 164)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	70 801	36 797		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	11 670 800	11 702 807	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	11 520 390	11 623 252	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	150 409	79 556	
RENVC	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		454
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	18 204	24 273
			- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		40 167
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	132 436	118 147
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6					
	obligatoires A9					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe			21 302		19 582	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

· 13 TP SERVICES
820 Chemin de l'Aumone Vieille
Immeuble MBM
13400 AUBAGNE

ANNEXE DU 01/04/2017 AU 31/03/2018

A3A ENTREPRISES
314 AVENUE DU PRADO

13008 MARSEILLE
0491773900

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	18
Permanence ou changement de méthodes	18
Informations complémentaires (CICE)	18
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	19
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	19
Etat des amortissements	19
Etat des provisions	19
Etat des échéances des créances et des dettes	20
Evaluation des amortissements	20
Titres immobilisés	20
Créances immobilisées	21
Evaluation des créances et des dettes	21
Dépréciation des créances	21
Disponibilités en Euros	21
Produits à recevoir	21
Charges à payer	21
Charges et produits constatés d'avance	22
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	NS

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 426 602.39 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 11 452 222.67 Euros et dégagant un bénéfice de 150 409.44 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 14 372 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 14 372 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	14 372
Total	14 372

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	61 806	2 027	22 717		41 116
TOTAL	61 806	2 027	22 717		41 116
TOTAL GENERAL	61 806	2 027	22 717		41 116
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 027	22 717		

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	49 982	0	49 982
Clients douteux ou litigieux	46 386	46 386	
Autres créances clients	1 186 526	1 186 526	
Impôts sur les bénéfiques	14 006	14 006	
Taxe sur la valeur ajoutée	39 908	39 908	
Divers état et autres collectivités publiques	3 482	3 482	
Débiteurs divers	215 909	215 909	
Charges constatées d'avance	34 427	34 427	
TOTAL	1 590 626	1 540 644	49 982

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 128	1 128		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	483 828	177 552	306 276	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 880 044	1 880 044		
Personnel et comptes rattachés	27 322	27 322		
Securité sociale et autres organismes sociaux	37 236	37 236		
Impôts sur les bénéfiques	38 005	38 005		
Taxe sur la valeur ajoutée	67 914	67 914		
Autres impôts taxes et assimilés	18 349	18 349		
Groupe et associés	160 590	160 590		
Autres dettes	7 977	7 977		
Produits constatés d'avance	2 320	2 320		
TOTAL	2 724 712	2 418 436	306 276	

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Concessions et droits similaire	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 8 ans
Site internet	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	39 452
Autres créances	135 155
Total	174 607

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 128
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	325 850
Dettes fiscales et sociales	54 985
Autres dettes	7 977
Total	389 940

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		34 427
Total		34 427
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		2 320
Total		2 320

SOCIETE 13 TP SERVICES
Société par action simplifiée
Au capital de 250 000 €

Siège social : 820 Chemin de l'Aumône Vieille
Immeuble MBM
13400 Aubagne

477 600 613 RCS MARSEILLE

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L227-9 du code du commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 Mars 2018, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par les statuts.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous vous informons que la société n'a pas effectué d'activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RESULTAT ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 Mars 2018, le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 11 452 223 € contre 11 558 983 € au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 11 648 218 € contre 11 680 853 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice sont de 11 380 544 € contre 11 499 535 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort positif à 267 674 € contre 181 318 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de – 44 743 €, le résultat courant avant impôts ressort positif à 222 931 € contre 145 516 € pour l'exercice précédent.

Au 31 Mars 2018, le total du bilan de la société s'élevait à 3 426 602 € contre 4 507 600 € pour l'exercice précédent.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La participation détenue dans SARL 13 MOTOCULTURE a été cédée.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT AUX FOURNISSEURS ET CLIENTS

Le montant global des dettes fournisseurs arrêté au 31 Mars 2018 s'élève à 1 880 044 € contre 2 780 564 € précédemment.

Les délais de paiement de nos fournisseurs constaté en comptabilité est d'environ 51 jours.

Le montant global des créances clients arrêté au 31 Mars 2018 s'élève à 1 191 796 € contre 1 680 980 € précédemment.

Les délais de paiement de nos clients constaté en comptabilité est d'environ 30 jours.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Mars 2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévue par la réglementation en vigueur.

Toutes précisions et justifications figurent en annexe.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le bénéfice de l'exercice de 150 409 € comme suit :

- La totalité au compte « report à nouveau »

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

Capital social :	250 000,00 €
Réserve légale :	25 000,00 €
<u>Report à nouveau :</u>	<u>426 891,00€</u>

CAPITAUX PROPRES : 701 891,00 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'assemblée décide de ventiler le montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices dans le tableau ci-dessous.

Années	Distribution globale	Abattement	Sans abattement
2018	160 000 €		X
2017	Néant		
2016	Néant		

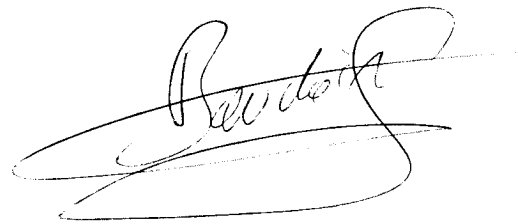
DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, nous vous précisons qu'aucune dépense non déductible du résultat fiscal n'a été prise en charge.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de votre commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L227-10 et suivants du code du commerce.

Le Président
Monsieur BAUDOIN Olivier



SOCIETE 13TP SERVICES
Société par action simplifiée
Au capital de 250 000 €

Siège social : 820 Chemin de l'Aumône Vieille
Immeuble MBM
13400 Aubagne

477 600 613 RCS MARSEILLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 SEPTEMBRE 2018

Procès-verbal de délibération

Le 18 septembre 2018 à 14h00, les actionnaires de la société 13 TP SERVICES, société par actions simplifiées au capital de 250 000 € divisé en 1 500 actions de 166.66 € chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation du président.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance et à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

L'assemblée est présidée par Monsieur BAUDOIN Olivier en sa qualité de Président.
Le président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau, que les actionnaires présents ou représentés possèdent 1 500 actions, soit l'intégralité des actions composant le capital social ayant le droit de vote pour chacune des résolutions et que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et présente à l'assemblée :

- Copie de la lettre de convocation des actionnaires et du Commissaire aux Comptes,
- La feuille de présence revêtue de la signature des membres du bureau,
- Les pouvoirs des actionnaires représentés,
- Les comptes annuels arrêtés au 31-03-2018
- Le rapport du président,
- Les rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice,
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée,
- L'inventaire de l'actif et du passif de la société au 31-03-2018

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du président
- Rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice de sa mission et sur les conventions réglementées,
- Examen et approbation des comptes annuels clos au 31 Mars 2018,
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 et suivants du code de commerce ; approbation de ces conventions,
- Affectation du résultat,

Le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels et, généralement, tous les documents devant, d'après la législation des sociétés commerciales, être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a satisfait dans les délais légaux aux demandes d'envoi de documents dont elle a été saisie en application des textes en vigueur ; l'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président présente à l'assemblée le rapport de gestion. Lecture est donnée au rapport du commissaire aux comptes. Puis la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président et du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 Mars 2018 approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date, se soldant par un bénéfice de 150 409,44 Euros.

En conséquence, elle donne quitus président de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – CONVENTIONS DE L'ARTICLE L227-10 DU CODE DU COMMERCE

L'assemblée après avoir entendu, en application de l'article L227-10 du code de commerce, le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du code du commerce, constate que les conventions de gestion et de trésorerie conclues antérieurement avec la Société Mère OB MANAGEMENT se sont poursuivies au cours de l'exercice 2018.

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du président, l'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

- Report à nouveau : 150 409,44 €

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'assemblée décide de ventiler le montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices dans le tableau ci-dessous.

Années	Distribution globale	Abattement	Sans abattement
2018	160 000 €		x
2017	Néant		
2016	Néant		

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – FORMALITES

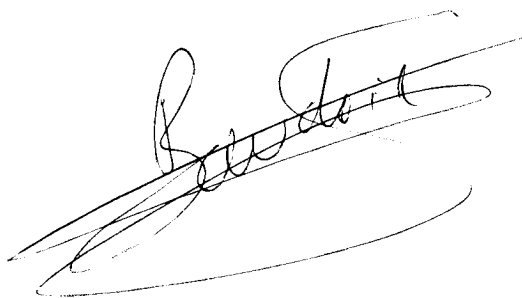
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Le président : Monsieur BAUDOIN Olivier

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Olivier Baudoin', written over a horizontal line.